



ADDENDA - AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR ENCADRER L'USAGE DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS (1700-125P1)

1. Le 14 septembre 2020, un [avis public](#) a été donné par le soussigné annonçant la date, l'heure et l'endroit d'une assemblée publique de consultation sur le *Premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels (1700-125P1)*.
2. Comme mentionné dans cet avis, cette assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 13 octobre 2020 à 19 h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 4555, rue de Verdun à Verdun.
3. En raison des règles fixées par le gouvernement du Québec et par le ministre de la Santé et des Services sociaux, un nombre restreint de personnes pourront toutefois assister à cette assemblée.
Ainsi, toute personne qui souhaite y assister doit au préalable s'inscrire en ligne sur le site web de l'arrondissement (montreal.ca/verdun), et ce, au plus tard le **9 octobre 2020 à 12 h (midi)**. Une seule inscription par adresse sera toutefois possible.
Les personnes inscrites devront par ailleurs confirmer leur présence à l'entrée de la salle du conseil de la mairie et se présenter au moins **dix minutes avant le début de l'assemblée**. À défaut de se présenter à ce moment, leur place sera libérée et pourra être offerte à une autre personne.
4. Il est à noter que les personnes qui n'auront pu s'inscrire à temps pourront suivre en direct cette assemblée en ligne sur la chaîne *YouTube* de l'arrondissement (bit.ly/ConsultationPublique_Verdun).
Comme mentionné dans l'avis public du 14 septembre 2020, cette assemblée publique de consultation est accompagnée d'une période de consultation écrite qui se déroulera au cours de la période s'étendant du 28 septembre au 13 octobre 2020 à 19 h.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 16 septembre 2020.

Mario Gerbeau
Secrétaire d'arrondissement